

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00380 Numéro SIREN : 522 091 131 Nom ou dénomination : AAMSAP
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt 2523

COPIE CERTIFIEE CONFORME

AAMSAP

Bilan - Actif

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Actif	Valeurs nettes au 31/12/2022	Valeurs nettes au 31/12/2021	Variations	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences et logiciels				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations incorporelles avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques	334	536	-202	-38
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles avances				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 315	7 315	0	0
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	7 650	7 852	-202	-3
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	114 458	87 171	27 287	31
Autres créances	7 661	23 731	-16 070	-68
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions Propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme				
Disponibilités	53 346	47 588	5 757	12
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	175 465	158 490	16 975	11
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	183 114	166 342	16 773	10

of

AAMSAP

COPIE CERTIFIEE CONFORME Bilan - Passif

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Passif	Valeurs nettes au 31/12/2022	Valeurs nettes au 31/12/2021	Variations	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé: 30000)	30 000	30 000	0	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserve statutaire				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-79 337	-91 448	12 111	-13
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	33 786	12 111	21 675	179
SITUATION NETTE	-15 552	-49 337	33 786	-68
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-15 552	-49 337	33 786	-68
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		480	-480	-100
Emprunts et dettes financières diverses	8 079	7 825	254	3
Avances et acomptes reçus				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	16 571	5 823	10 748	185
Dettes fiscales et sociales	154 939	166 382	-11 443	-7
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	19 077	35 169	-16 092	-46
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	198 666	215 679	-17 013	-8
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV)	183 114	166 342	16 773	10

af

AAMSAP

EURL au capital de 30 000 euros,
immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 522 091 131,
dont le siège social est situé : ZAC DU VAL DES BOIS 51110 WARMERIVILLE

**TEXTE DE LA DÉCISION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 33 785,64 euros.

L'associée unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice comptabilisé à l'issue de l'exercice à l'apurement à due concurrence des pertes antérieures inscrites au compte « Report à nouveau ».

Le compte « Report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 45 551,66 euros.

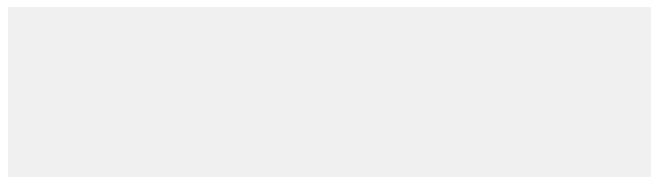
En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

L'associée unique indique qu'il résulte du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2022 soumis à son approbation, que les capitaux propres de la Société n'ont pas été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

La société faisant l'objet d'une procédure collective, l'associée unique rappelle les dispositions visées par l'article L223-42 du Code de commerce n'ont pas à s'appliquer comme précisé au dernier alinéa dudit article.

Madame Odile PACQUIT



Certifié conforme